Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-01_171126-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône

o PÔLE GESTION PUBLIQUE
Division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés
Pôle Évaluation Domaniale
16 rue borde
13008 MARSEILLE
drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA
delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 06.25.93.84.82

DS n°29861046
OSE : 2026-13005-16149

Marseille, le 18/05/2026

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D AUBAGNE

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession dans le cadre d'un échange – Impasse de la Sainte Baume – 13400 Aubagne

Par saisine en date du 10/03/26, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession d'une emprise parcellaire dans le cadre d'un échange. L'emprise (Domaine Public) dispose d'une superficie de 35 m². Cette dernière appartient à la commune mais est utilisée par le propriétaire de la parcelle BK 309.

En outre, la parcelle à évaluer est située en zone UD2 du PLUi du pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain à céder s'élève à 7 200 € HT.

Une marge d'appréciation de 10 %.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques

2026-13005-16149